

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : Sabrina Desbiens
<https://www.cadre21.org/membres/desbienss2-cssrdn-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2020-06-09 15:36:18

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, je rencontre le plus rapidement possible la personne qui m'a donné l'information (sauf si ce n'est pas un de mes élève ex: parents, témoins, etc)

Si l'information me l'aide croire qu'il aurait eu échange de photos, je déclenche le protocole "sexto"

-je remplie le questionnaire avec la ou les personnes concernées. Si pas de photos nus, je demande d'effacer les photos. S'il a photo nus. je saisi le cellulaire et appel le policier éducateur afin qu'il prenne en charge le dossier. (J'informe les parents de l'intervention que je viens de faire et leurs explique que le policier éducateur va communiquer avec eux.) S'il a malveillance, je saisi le cellulaire toute suite après avoir terminé le questionnaire et appel rapidement le policier éducateur. je ne m'implique pu dans l'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que l'intention de l'auteur est très importante, qu'on doit rencontrer toutes les personnes impliquées afin d'avoir vraiment toutes les informations pour mieux gérer ou diriger la situation. Que s'il y a eu malveillance, il faut rapidement communiquer avec le policier éducateur afin de protéger rapidement la victime. Le but de la méthode "sexto" est d'aider peut importe le contexte la victime et de faire en sorte que la situation cesse rapidement et pour éviter qu'il y ait diffusion de photos ou vidéos. Il faut de plus rester à l'affût de toutes autres information et donner une aide psychologique à la victime si elle en a de besoin.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Celle où on demande qu'elle partie intime voit-on sur la photo ou vidéo. On doit être extrêmement délicat, sans jugement et très ouvert. La victime doit se sentir en confiance afin de tout dévoiler et de ne pas avoir le goût de mentir ou même cacher certaines informations qui pourrait changer complètement l'intervention à préconiser. Celle où on rencontre celui qui est en possession ou qui a partagé peut-être aussi très délicate. Il faut faire preuve d'ouverture et faire très attention à nos réactions, car on veut connaître les réels intentions. Si on veut que la situation cesse, on doit bien gérer et recevoir l'information. L'élève doit se sentir à l'aise et sans jugement....Il a besoin d'aide lui aussi.